

Jean Raffin

La porte du bonheur

Extraits

Editions Glyphe

Une seconde suffit. L'avenue s'était rétrécie, Joseph longeait les véhicules stationnés sur sa droite, il arrivait à la hauteur d'une camionnette quand un jeune enfant jaillit devant lui, suivi de sa mère qui essayait de le rattraper. Le freinage automatique d'urgence se déclencha avant même que Joseph ait le temps de réagir, mais la distance était trop faible. L'enfant fut projeté en avant, comme une balle, la mère bascula sur le capot, roula sur le côté. La voiture s'arrêta enfin.

Cramponné au volant, Joseph était tétanisé. Les hurlements de la femme finirent par l'arracher à son hébétude. Il bondit hors de la voiture. Les gens accouraient. Joseph vit l'enfant au sol, inerte, et sa mère qui rampait vers lui avec des cris de bête. La scène était abominable.

– Il faut appeler les secours ! lança une femme.

Joseph sortit son smartphone, mais il ne savait pas quel numéro appeler. Son cerveau ne répondait plus.

Un des témoins de la scène, plus réactif, avait déjà composé le 15. Joseph sentait l'hostilité monter autour de lui. Il était blanc avec une voiture de riche, il avait renversé une femme noire avec son jeune fils. Des remarques fusèrent, il roulait trop vite, il téléphonait, il avait bu. Deux jeunes se mirent à l'insulter. Incapable de réagir, Joseph baissa la tête. Les jeunes s'avancèrent vers lui, le menaçant du poing. Enfin, on entendit les sirènes des véhicules de secours.

Les infirmiers se précipitèrent vers les deux victimes avec leurs brancards. Joseph regardait la scène sans comprendre. Les policiers arrivèrent peu après. Ils l'entraînèrent dans leur camionnette pour un contrôle d'alcoolémie et un dépistage de drogues.

Il retrouva ses esprits et protesta qu'il n'avait rien pu faire, que l'enfant et sa mère s'étaient jetés sous ses roues, qu'il respectait la limite de vitesse. Un infirmier accourut. L'enfant était mort. Joseph, foudroyé, venait de tuer un gosse.

Le véhicule de secours évacua la mère, sirènes hurlantes. Un policier prenait des photos, deux autres s'efforçaient de reconstituer l'accident en recueillant des témoignages. Un camion-plateau chargea la voiture de Joseph pour l'emmener à la fourrière. Une heure plus tard, la camionnette de police revenait au commissariat. Le chef de poste dit à Joseph qu'il était responsable d'un accident mortel. A ce titre, il était inculpé pour homicide involontaire et placé en garde à vue. Il pouvait, s'il le désirait, appeler son avocat. Joseph resta sans réaction, il ne comprenait rien. On confisqua ses papiers, son argent, ses clés, son portable, sa ceinture et ses lacets. Encadré de deux policiers, il marcha jusqu'à un long couloir où des cris et des gémissements faisaient presque oublier l'âcre odeur d'urine qui flottait dans l'air. De lourdes portes vitrées se succédaient de chaque côté. Un policier s'arrêta devant l'une d'elles. Son collègue actionna la serrure et fit signe à Joseph d'entrer. C'était une cellule minuscule. Une banquette de ciment adossée au mur en constituait l'unique mobilier. Un homme était allongé dessus.

– Désolé, on est complet, dit l'un des policiers. Vous n'avez qu'à le pousser ou vous asseoir par terre.

Joseph, prostré, entendit la porte de la cellule se refermer derrière lui. Il était en enfer.

Joseph voulut rester adossé à la porte, mais ses jambes commençaient à trembler. Résigné, il alla se recroqueviller sur le ciment du sol, au fond de la cellule. L'homme couché près de lui semblait dormir. C'était un jeune Noir aux vêtements fripés. Joseph le regardait avec indifférence. Les images de l'accident, impitoyables, passaient et repassaient dans son esprit. Le corps de l'enfant, fracassé par le pare-chocs et projeté en avant. Sa mère, les jambes brisées, roulant sur le capot dans un bruit sourd. Et lui, hébété, impuissant, mais indemne. C'était absurde ! C'était à lui, le vieux, de mourir, pas à ce jeune enfant ! Et s'il était mort à sa place, il aurait enfin cessé de souffrir.

Les heures passèrent, toutes semblables sous la lumière blafarde des néons. Dans le couloir, les cris ne cessaient pas. Les policiers allaient et venaient. Le compagnon de Joseph s'était réveillé et, ignorant sa présence, tambourinait contre la porte en hurlant qu'il voulait pisser. Joseph craignit qu'il ne finisse par se soulager contre le mur, comme d'autres l'avaient fait avant lui, mais un policier vint le chercher à temps. A son retour, Joseph sollicita la même faveur. On l'accompagna jusqu'à un sanitaire nauséabond.

Revenu dans sa cellule, il vit que son compagnon était assis. Il prit place à côté. Le garçon posait sur lui un regard interrogateur.

– Pourquoi vous êtes là ? demanda-t-il.

Joseph tourna lentement la tête et dit d'une voix à peine audible :

– Meurtre.

Le garçon n'insista pas. Ils restèrent silencieux jusqu'à l'heure du dîner. Quand Joseph vit le plateau-repas qu'on lui présentait, il s'appêta à le refuser, mais son jeune codétenu tendit la main pour s'en saisir et le policier laissa faire.

Quelque temps après, un autre policier vint chercher les plateaux. Les cris dans le couloir s'étaient atténués. Dehors, la nuit était sans doute tombée. Le garçon offrit à Joseph de s'étendre à son tour sur la banquette. Il accepta avec reconnaissance. Ses émotions l'avaient épuisé, il s'endormit presque aussitôt.

Au matin, une rude secousse à l'épaule vint l'arracher à son sommeil.

– Monsieur Farny ! brailla le policier penché sur lui. Suivez-moi, s'il vous plaît.

Joseph se leva avec effort et jeta un regard à son jeune compagnon, assis par terre.

– Bonne chance ! lui lança-t-il avant de sortir.

Le garçon hocha la tête. Joseph suivit le policier jusqu'à un petit bureau. Un fonctionnaire l'accueillit avec froideur et le fit asseoir. Il lui expliqua que le procureur de la République avait décidé sa remise en liberté, mais il devait se tenir à la disposition de la police pour tout complément d'enquête. Il avait droit à une assistance juridique si ses moyens étaient insuffisants pour s'offrir les services d'un avocat. Son permis de conduire ne lui était pas retiré, mais la police conserverait sa voiture quelques jours aux fins de l'enquête. Joseph signa un document sans le lire, son interlocuteur l'accompagna jusqu'au guichet. Il récupéra ses affaires. Dès qu'il fut sorti du commissariat, il appela un taxi.